



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140
DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES EMPLOYÉS PAR AIR CANADA PROJECTIONS ERRONÉES DE DROITS À PENSION DANS AERONET

Chères consœurs, chers confrères,

Votre comité de retraite d'Air Canada de l'AIMTA a été inondé de demandes de renseignements de la part de membres dans l'ensemble du système au cours de la dernière semaine concernant d'importantes réductions de la valeur de leurs prestations de retraite selon le projecteur de retraite Aeronet en ligne.

Lorsque nous avons examiné la page des calculs détaillés dans les projections de droits à pension que plusieurs membres nous ont fournies, nous avons rapidement trouvé la cause à l'origine de la réduction des estimations de droits à pension des membres. Les paiements forfaitaires versés à certains groupes d'employés membres de l'AIMTA à la place d'augmentations de salaire annuelles en 2016, 2017 et 2018 avaient été retirés du calcul de leur meilleure rémunération annuelle moyenne (RAM) sur 36 mois. C'est cette valeur monétaire qui est utilisée pour calculer la valeur monétaire de vos prestations de retraite.

Le comité a porté cette question à l'attention du service des pensions d'Air Canada et celui-ci a immédiatement entrepris un examen de la situation. À la suite de cet examen, Air Canada a informé votre comité de retraite qu'il avait trouvé la source de cette erreur involontaire et avait corrigé la situation.

Cette erreur a été introduite dans le système de projection des pensions récemment lorsque l'administrateur a procédé à un rajustement des gains ouvrant droit à pension. Cela a été fait lorsqu'il a séparé, à des fins d'évaluation actuarielle, le salaire régulier et les montants forfaitaires payés dans deux champs différents de son système. Par conséquent, le nouveau champ pour les montants forfaitaires payés a été erronément réglé à « n'ouvrant pas droit à pension ».

Le 9 mars 2021, l'administrateur a depuis modifié le champ de données sur le montant forfaitaire à « ouvrant droit à pension » et l'outil de projection des pensions dans Aeronet devrait maintenant refléter ce changement.

Cela signifie que toute estimation récente des droits à pension que nos membres ont pu produire avec des valeurs monétaires plus faibles est inexacte. Votre comité de retraite encourage tous nos membres à se connecter à Aeronet et à produire de nouvelles estimations de projections de droits à pension dès que possible afin qu'ils puissent obtenir les bonnes projections.

Si certains membres continuent d'obtenir des estimations de droits à pension qu'ils considèrent inexactes, ils doivent communiquer avec l'équipe des services aux employés (HR Connex) en composant le 1 833 847-3675 (option 4 – Régime de retraite, puis sélectionner le 1 – Aflight) ou par courriel à l'adresse People.Employes@aircanada.ca.

En toute solidarité,

Christopher Hiscock

Président, comité de retraite d'Air Canada de l'AIMTA

BULLETIN N° 012 PUBLIÉ LE 10 MARS 2021
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)